

Congé d'été

—Madame le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur la motion d'ajournement et selon les informations qui m'ont été fournies, je pense que nous pourrons . . .

Mme le Président: A l'ordre! Je m'excuse d'interrompre l'honorable ministre, mais je crois qu'il va convenir que c'est pour une bonne cause.

[Traduction]

Je voudrais dire au revoir à nos pages et les remercier en mon nom et en votre nom de nous avoir rendu d'aussi bons services et d'avoir mis autant de cœur à leur travail.

Des voix: Bravo!

[Français]

Mme le Président: Nous leur souhaitons de bonnes vacances bien méritées, nous nous excusons d'avoir prolongé leur travail si loin au cours de l'été et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans ce qu'ils entreprendront l'année prochaine et les années à venir et peut-être, sait-on jamais, nous reviendront-ils comme députés?

● (2030)

M. Pinard: Madame le Président, je n'ai aucune hésitation, bien sûr, à me joindre aux propos que vous venez de tenir pour féliciter tous ceux et celles qui ont par leur travail permis aux parlementaires d'exécuter leurs fonctions au cours des derniers mois. Au nom du gouvernement il me fait également plaisir de souligner et de féliciter le travail exceptionnel qui a été fourni par les hauts fonctionnaires de la Chambre, de même que par les pages.

Je voudrais profiter de l'occasion, madame le Président, pour tout d'abord indiquer que la motion qui fait actuellement l'objet d'un court débat en est une qui a été acceptée hier à l'unanimité par les trois partis, mais une motion au sujet de laquelle, comme l'indique l'ordre de la Chambre, un débat d'une durée minimum est prévu, c'est-à-dire jusqu'à 10 heures ce soir, et, le cas échéant, un débat maximum pouvant durer jusqu'à 10 heures demain soir. Selon les informations qui me sont fournies en dernière heure, il semble que ce débat ne sera pas prolongé demain, nous le verrons dans quelques instants, mais tout indique que vers 10 heures ce soir, nous pouvons considérer à toutes fins pratiques les chances excellentes de pouvoir enfin ajourner la Chambre pour permettre aux députés d'accomplir une autre importante partie de leurs fonctions, à savoir rencontrer leurs électeurs dans leur circonscription respective, être à l'écoute de la population et en même temps expliquer les diverses politiques.

Monsieur le président, en rétrospective, lorsqu'on fait une courte analyse des travaux parlementaires qui ont eu lieu au cours des semaines, des mois, voire des années précédentes, au cours de cette session, nous en sommes presque au 400^e jour d'une session, je pense qu'il faut s'attarder à deux aspects principaux. Le premier c'est celui du résultat objectif de la production effective de cette première session du 32^e Parlement. On peut énoncer des chiffres qui sont éloquentes, qui parlent par eux-mêmes, mais il y a aussi plus important, l'esprit qui a animé les débats ou l'absence de débat à certains moments au cours de cette session jusqu'à maintenant. Et si je reviens au premier point du résultat pratique de cette session, savoir la production en termes de mesures législatives, de mesures adoptées par le Parlement et en particulier par la Chambre des communes, on se rend vite compte que non seulement cette

session a de fait établi un record au point de vue de sa durée mais chose plus importante encore, que nous avons établi un record en termes du nombre des mesures législatives qui ont pu être adoptées.

Effectivement, lorsque nous ajournerons, vraisemblablement un peu plus tard ce soir, nous aurons adopté jusqu'à maintenant près de 140 projets de loi ou mesures depuis le début de la session, ce qui représente un record indubitable si on considère que dans une session ordinaire d'un an, lorsqu'il n'y a pas d'élections, la production moyenne est d'environ 50 à 55 projets de loi. Donc nous avons effectivement adopté quelque 140 mesures, et cela excède de beaucoup la moyenne que je viens d'expliquer. Plus important encore, il y a la nature des mesures qui ont été débattues par le Parlement et adoptées par celui-ci, et je pense qu'à juste titre on peut décrire la présente session comme étant la session la plus importante de l'histoire du Canada. Qu'il nous suffise de rappeler le débat constitutionnel et l'adoption de cette résolution conjointe qui ont permis le rapatriement de la Constitution, qui ont permis l'adoption d'une charte canadienne des droits, qui ont permis l'adoption de mécanismes prévoyant une formule d'amendement pour l'avenir et qui ont également consacré le principe de la lutte contre les inégalités régionales ou le principe de la péréquation ou, si l'on veut en termes encore plus simples, le principe du partage qui constitue la base même du Canada. Débat constitutionnel, mesure majeure fort importante, adoptée au cours de cette première session et j'y reviendrai quant à l'esprit qui a pu animer ce débat.

Une autre mesure fondamentale a été adoptée par ce Parlement durant cette session, c'est celle qui concerne notre politique nationale énergétique. Encore là, il s'agissait d'une initiative de grande envergure de la part du gouvernement actuel et cette politique nationale énergétique a provoqué un débat qui a conduit à l'adoption du programme gouvernemental. Deux sujets majeurs que je viens de décrire où le gouvernement a de fait décidé au cours de cette première session d'aborder deux entreprises extrêmement importantes et à conséquences énormes sur l'avenir de notre pays le Canada: la Constitution et l'énergie.

Enfin, comme mesure importante, il y a cet ensemble de projets de loi, quelque 140 comme je viens de l'indiquer, qui ont couvert une gamme d'activités, qui ont couvert une gamme de mesures susceptibles de venir en aide à notre société et d'améliorer les conditions de vie économique et sociale dans toutes les régions du Canada. Qu'il me suffise de me référer à des projets de loi aussi importants que celui qui concerne la loi sur les banques, la loi sur la création de la Société canadienne des postes, la loi sur l'accès à l'information, la loi sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre et je pourrais en énumérer encore 135 autres ou environ. Mais je vais dispenser la Chambre de cette longue énumération et établir clairement le résultat, la production de cette session, 140, ou presque, mesures législatives, le débat constitutionnel et l'adoption de la résolution permettant le rapatriement de la Constitution, la charte des droits, et ainsi de suite, l'adoption de la politique nationale énergétique, trois budgets, deux déclarations sur l'économie, l'adoption durant cette session de quatre ensembles de prévisions budgétaires échelonnés sur quatre années fiscales distinctes. Lorsqu'on examine l'ensemble de ces mesures, on ne peut faire autrement que de conclure que oui c'est vrai de fait,